



BILAN ANNUEL DES PRISES PAR PIÉGEAGE

Saison du 1er juillet au 30 juin

A retourner à : direction départementale des territoires du Lot – 127 quai Cavaignac – 460069 Cahors Cedex
avant la fin septembre de l'année en cours

Nom et prénom du piégeur (en lettre majuscules) :

Adresse électronique :

Adresse complète :

N° d'agrément ou NA (non agréé) : Signature :

Commune de piégeage	Nombre de captures						Autres espèces (nom et nombre)
	Renard	Ragondin	Rat musqué	Vison d'Amérique	Raton laveur	Corneille	

Observations :